Les avantages de la conduite accompagnée et de la conduite supervisé.

Vous avez toujours voulu conduire avec vos parents ou un autre accompagnateur qui a plus de 5 ans de permis.

Vous vous demander si c’est une bonne idée. Eh bien oui l’expérience inestimable de vos parents ou de votre accompagnateur sera un plus dans votre vie de conducteur. Vous deviendrez un conducteur non plus débutant mais avec un niveau déjà confirmé. Ce qui réduira votre temps de permis probatoire d’un an. Celui-ci passe donc de 3 ans à seulement 2 ans mieux encore avec la formation post permis pouvant être faite à 6 mois après votre permis vous le réduisez encore à 1 an. Les assurances vous feront confiance vous obtiendrez une réduction de votre de votre prime d’assurance.

La conduite accompagnée et la conduite supervisée seront vos meilleurs pour passer votre permis et devenir le conducteur du futur.